

• système de gestion de l'offre ne puisse pas, du moins à court terme, provoquer une augmentation des coûts à la consommation (étant donné, surtout, qu'on l'instaure habituellement lorsque le cycle des prix est au plus bas). Cela signifie plutôt qu'une bonne part de ces coûts peut être compensée par des économies réalisées ailleurs et dues à l'évolution du pouvoir de négociation qui en découle.

Productivité^{*} : On dit souvent que les programmes de gestion de l'offre sont un moyen de subventionner les entreprises non rentables et que cela coûte cher. L'expérience de l'industrie des oeufs ne corrobore pas cette assertion. Entre 1967 et 1972, la productivité a augmenté de 5.3%, alors qu'entre 1973 et 1977 elle a augmenté de 8%. Les progrès réalisés pendant cette période équivalaient à peu près à l'accroissement de la productivité enregistré au cours de toutes les années 60. Le climat favorable à l'investissement que suscite l'existence d'un programme de gestion de l'offre doit compter pour beaucoup à cet égard.

Valeurs des contingents: Il convient d'aborder la question de l'établissement de marchés de contingents auxquels sont attachés des valeurs. Les programmes de

* An Empirical Study of Interdependence among Agricultural and Other Sectors of the Canadian Economy, J.T. Gosling et D.I. Trant, Conseil de la recherche en économie agricole du Canada, 1966.